

**Le 14/03/2017**

Signature de la Convention Cadre entre la Chambre des  
Métiers et de l'Artisanat et la Commune

-----  
Discours du Maire

Monsieur le Président de la Chambre des  
Métiers et de l'Artisanat, Bernard Picardo,

Mesdames, Messieurs les artisans,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

La Commune du Tampon, à l'instar des  
communes de l'île, connaît un contexte  
économique très difficile.

La production artisanale du territoire  
tamponnais est riche de sa diversité et de son  
savoir-faire, avec notamment 48% des  
entreprises dans le bâtiment, 27% dans les

**Le 14/03/2017**

services, 14% dans la production, et 11% des entreprises dans l'alimentation.

Pourtant, des difficultés existent et les artisans ne sont pas épargnés par le chômage et la fermeture de leur entreprise.

Notre tissu économique est malmené par la crise, par la lourdeur de la bureaucratie, et des charges sociales.

Les difficultés vont s'accroître avec les Accords de Partenariats Économiques signés entre l'Union Européenne et les pays de la zone Océan Indien.

Dans ces moments de tempête, il faut tenir la barre et ne pas laisser le bateau tanguer.

La Commune a toujours eu le souci de l'intérêt général et du bien-être de sa population, ce qui passe par l'attention à apporter au tissu économique.

**Le 14/03/2017**

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a également ce souci de l'intérêt général de développement économique et de soutien aux entreprises artisanales.

C'est par la convergence de nos forces que nous pourrons trouver des solutions.

Nous avons un atout, celui de la proximité.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat connaît mieux que quiconque ses ressortissants, de la même façon que le Maire connaît mieux que quiconque sa population.

C'est en mettant en commun nos efforts que nous pourrons mener à bien notre travail d'intérêt général.

**Le 14/03/2017**

L'objet de cette convention que nous signons aujourd'hui est de mener un travail local d'animation des artisans afin de les informer et de les accompagner dans leurs démarches.

Avec 2000 entreprises artisanales recensées au Tampon, et 1980 emplois salariés, le chantier qui nous attend conjointement est immense.

Nous devons préserver ces 2000 entreprises et résorber le nombre de chômeurs estimés à 17 000.

Deux axes principaux doivent guider notre action commune.

D'une part, le soutien, le conseil et l'information aux entreprises artisanales existantes.

D'autres part, l'accompagnement dans la création d'entreprises des porteurs de projets potentiels.

**Le 14/03/2017**

Les permanences que vous tiendrez dans nos locaux répondent à cet objectif.

Les directions du développement économique, de la Commune et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat doivent créer des synergies pour permettre la sauvegarde de notre artisanat local.

Cela passe, entre autre, par l'accès à la commande publique.

Des sessions d'informations seront mises en place ultérieurement, sur la base de cette convention.

Les élus du Conseil Municipal ont adopté les outils pour créer les conditions favorables au développement des entreprises.

Par exemple, la communication sur les offres de marchés publics, tous secteurs confondus,

**Le 14/03/2017**

est transparente pour toutes les opérations d'investissement.

La collectivité soutien les manifestations promotionnelles et la mise à disposition des moyens pour les forums, tels que la Journée Pour l'Emploi, organisée en lien avec le Pôle Emploi.

Plus encore, nous travaillons dans le cadre de la révision du PLU, à l'extension de la zone d'activité de Trois-Mares et à la création d'une zone d'activités à la Plaine des Cafres, pour accueillir les artisans dans les meilleures conditions.

La Plaine des Cafres accueillera une pépinière d'entreprises sur le site de l'APECA, et je remercie monsieur le Président de bien vouloir nous accompagner sur ce projet.

Monsieur le Président,

**Le 14/03/2017**

La signature de cette convention traduit une marque de confiance importante à l'égard de la Commune et je tenais à vous remercier.

C'est ensemble que nous relèverons le défi de l'emploi pour le développement économique du Tampon et de la Réunion.

Je vous remercie de votre attention.

Le Maire

André Thien Ah Koon